



Montreuil, le 3 novembre 2022

Mme Christel HEYDEMANN  
Directrice Générale Orange

**Objet :** Préavis de grève CGT pour la journée du 10 novembre 2022

Madame la Directrice Générale,

De nombreuses luttes se développent dans les entreprises et services sur l'ensemble du territoire. Elles sont le fruit de salariés mécontents et en colère, confrontés à une baisse de leur pouvoir d'achat, à des conditions de travail qui se dégradent et au manque de personnel. À cela s'ajoute la pression et la répression syndicale à l'encontre des militants syndicaux.

Vous reconnaitrez que l'entreprise traverse une nouvelle crise sociale. L'inquiétude est encore plus grande avec votre annonce brutale du transfert de la moitié des boutiques Orange de la maison mère vers la filiale GDT, et votre réponse à l'envolée de la vie chère avec l'octroi d'une prime one shot défiscalisée de 400€ ou 900€ sous conditions, écartant de facto la moitié des salariés. Sachant que vous êtes loin des 6 000€ de primes possibles, en quoi va-t-elle apporter une réponse adaptée à une perte de pouvoir d'achat de l'ordre de 5% à date pour les salariés de l'entreprise ?

Les salariés d'Orange attendent des signes forts de votre part concernant la dégradation continue de leurs conditions de travail, le manque de reconnaissance salariale et professionnelle, la perte importante de pouvoir d'achat ainsi que sur la qualité du service rendu à la population. Il est urgent de répondre aux exigences sociales qui s'expriment dans le pays dont celles des salariés du Groupe Orange et des entreprises sous-traitantes dont vous êtes également responsable.

Dans la continuité des précédentes journées d'actions, la CGT FAPT met à disposition un préavis de grève de 24 heures pour la journée du 10 novembre 2022, afin de couvrir les personnels d'Orange, quels que soient leurs statuts ; Il prendra effet à partir du mercredi 9 novembre jusqu'au vendredi 11 novembre 2022, fin de service des brigades de nuit.

Il appelle l'ensemble des salariés à exiger une autre répartition des richesses et revendiquer :

**Une nouvelle stratégie humaine et ambitieuse avec :**

- L'arrêt de tous les projets de restructuration effectués au pas de charge, néfastes et destructeurs pour les salariés
- L'arrêt du démantèlement progressif de l'entreprise et d'un dumping social exacerbé
- L'investissement massif dans la Recherche & Développement et les réseaux, vraie garantie d'un avenir pérenne pour l'entreprise et les salariés
- L'arrêt de toutes les fermetures et transferts de boutiques du réseau de distribution et la réinternalisation des activités et des emplois dans la maison mère
- La redéfinition d'une nouvelle stratégie en y mettant l'humain et la prévention primaire au centre

- La restauration d'un réel dialogue social de qualité

### **Une politique de reconnaissance et de rémunération ambitieuse avec :**

- L'augmentation immédiate de tous les salaires à hauteur de 8%
- La mise en place du 13<sup>ème</sup> mois en plus des éléments de rémunérations actuels
- Une réelle reconnaissance des qualifications et de l'expérience
- La suppression de toutes les inégalités salariales (sous-positionnements et non promu depuis + de 10 ans)
- Le rattrapage des inégalités salariales Femmes/Hommes
- Un SMIC à l'embauche de 2000€ sans qualification
- La prise en charge par l'entreprise de l'ensemble des frais induits lors du travail à domicile

### **Une politique d'emploi ambitieuse avec :**

- Les recrutements nécessaires, à parité Femmes/Hommes, par territoire afin de garantir la réponse aux besoins des usagers, permettant l'amélioration des conditions de vie et de travail
- L'embauche de tous les apprentis, CDD, intérimaires
- La réinternalisation des activités et des salariés de la sous-traitance le nécessitant
- L'amélioration des conditions de travail notamment par l'utilisation des gains de productivité afin de réduire le temps de travail à 32h
- L'arrêt de tous projets de fermetures des boutiques et la réouverture de boutiques de proximité

### **En convergence d'intérêts professionnels, les retraités d'Orange seront aussi dans l'action sur des revendications particulières que nous vous demandons de prendre en compte :**

- La portabilité de la complémentaire Santé au même tarif que les actifs et avec la même participation de l'employeur au départ et tout au long de la retraite
- L'indexation des pensions sur les salaires des actifs et sur le point d'indice FP à rehausser, la rétroactivité de la PPCR et la répercussion des réformes indiciaires et statutaires sur les pensions (Ce qui existait avant 2003)
- Une participation pour les transports au moins équivalente à celle octroyée aux actifs
- La mise en œuvre de mesures par Orange afin que tous les retraités partis avant 2020 puissent avoir accès au Kiosque Retraités et ainsi bénéficier de réductions pour les produits et abonnements téléphoniques

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT-FAPT,  
Mr Pascal Le Lausque.  
Membre du bureau Fédéral